



Madame Yvette Van den Bosschelle,  
sa courageuse et attentionnée compagne,  
Monsieur et Madame Marc et Sandra Dondi-Billiau,  
Yakim,  
sa fille, son beau-fils et son filleul,  
Madame Michèle Verdeyen et Monsieur Michel Redouté  
Nicolas, Cyril,  
sa sœur, son beau-frère et ses neveux,  
Monsieur et Madame Pierre et Marie-José Kreutz-Pièrard  
Laurent et Silvia, François et Ulrika,  
son oncle, sa tante et ses cousins et conjointes,  
Monsieur Dominique Pièrard et sa compagne,  
son cousin,  
Monsieur et Madame Philippe et Isabelle Scheyven Simao,  
son cousin,  
Monsieur et Madame Eddy et Gisèle Van Wemmel-Gysbrechts,  
Michel et Fanny et leurs conjoints,  
son beau-frère, sa belle-sœur et enfants,  
Monsieur (†) Patrick Gysbrechts  
Monsieur et Madame Eric et Annick Martinsen-Vanwalleghem,  
Gaëtan et Thibault Gysbrechts et leurs conjointes,  
son beau-frère, sa belle-sœur et enfants,  
Monsieur Roger Baisir,  
son professeur et maître à penser et son épouse,  
Monsieur Dirk Smets,  
son confrère et jumeau professionnel et son épouse,

Ont la tristesse de vous faire part du décès de

## Monsieur Eric MATHAY

Veuf en premières nocces de Madame Micheline Gysbrechts-Billiau  
Né à Uccle le 17 septembre 1956.  
Décédé à Merchtem le 27 septembre 2023.  
Entouré de l'affection de tous les siens.

**Reviseur d'entreprises honoraire**  
**Expert-comptable certifié**  
**Régent à la Banque Nationale de Belgique**  
**Ancien censeur à la Banque Nationale de Belgique**  
**Ancien membre et Président**  
**au Comité d'Audit de la Banque Européenne d'Investissements**  
**Ancien membre du Conseil et Comité exécutif**  
**de l'Institut des réviseurs d'entreprises**  
**Commissaire dans de nombreuses entreprises privées et publiques,**  
**sociétés commerciales, industrielles et financières et du secteur non marchand**

La cérémonie d'adieu, suivie de l'incinération  
se tiendra au Crématorium d'Uccle **le vendredi 6 octobre 2023 à 12h30.**  
**Rendez-vous au Crématorium à 12h15.**  
(Avenue du Silence, 61)

La dispersion des cendres aura lieu dans l'intimité familiale.

Un dernier hommage peut lui être rendu en présence de la famille  
le lundi 2, mardi 3 et mercredi 4 octobre de 15h30 à 17h30  
au Funérarium Lefèvre situé Place de Saint-Job, 23 à 1180 Uccle.

Eric ne souhaite ni fleurs ni couronnes  
mais si vous souhaitez témoigner votre sympathie,  
vous pouvez faire un don avec mention « en souvenir d'Eric Mathay »  
à Palliatieve Thuiszorg Omega vzw au n° IBAN BE71 9799 3358 2969  
ou Fondation contre le Cancer au n° IBAN BE45 0000 0000 8989.